

**Monsieur le Président**  
Tribunal administratif de  
.....  
(Adresse)  
A ....., Le  
.....,

Par lettre recommandée avec avis de réception

**N/Réf.** : .....

**Objet** : contestation d'une décision administrative en matière fiscale

Monsieur le Président,  
Suivant décision en date du ....., M. le directeur des services fiscaux de ..... (département) m'a notifié son refus de faire droit à ma réclamation portant sur la décharge (ou : sur la réduction) de l'imposition due au titre de ..... (nature de l'impôt) pour l'année ..... dans la commune de .....  
(Variante)

Suivant décision en date du ....., M. le directeur des services fiscaux de ..... (département) m'a notifié l'acceptation partielle de ma réclamation portant sur la décharge (ou : sur la réduction) de l'imposition due au titre de ..... (nature de l'impôt) pour l'année ..... dans la commune de .....

Ce refus total (ou : partiel) est fondé comme suit ..... (indiquer les moyens retenus).

J'ai l'honneur de contester cette décision au motif que ..... (indiquer les éléments de fait justifiant la demande de dégrèvement).

En conséquence, j'ai l'honneur de me pourvoir devant votre juridiction pour vous demander d'infirmar la décision prise par M. le Directeur des services fiscaux et de faire droit à ma requête en prononçant en ma faveur la décharge (ou : la réduction ou tel dégrèvement que de droit sur le montant) de l'imposition contestée ainsi que le remboursement des frais exposés au cours de la procédure.  
(Si une expertise est demandée)

Je demande qu'il soit procédé à une expertise aux fins de .....

En outre, je donne mon accord pour que cette mesure d'instruction soit confiée à un seul expert.

*(Ajouter, le cas échéant)*

Je demande à être convoqué à l'audience où mon affaire sera jugée en vue de présenter ou de faire présenter par un avocat toutes observations orales qui pourraient être utiles.

Je sollicite de surseoir, moyennant garantie, au paiement de l'impôt contesté.  
*(Préciser si l'on pense être en mesure d'obtenir le remboursement des frais de l'instance)*

Conformément à l'article L. 761-1 du Code de justice administrative, je requiers que l'administration soit condamnée à me rembourser les frais irrépétibles que j'ai été, ou serai amené(e) à exposer au cours de cette instance. Je sollicite également le remboursement du droit de timbre, acquitté lors du dépôt de la présente requête.

Ci-joint, la lettre portant notification de la décision du Directeur et trois copies sur papier timbré de la présente demande, certifiées conformes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

.....  
.....